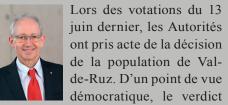
# Informations officielles

### **Editorial**

### Le peuple a toujours raison



des urnes ne laisse aucune interprétation possible.

Le message est clair, il s'agira d'économiser encore et toujours, en resserrant d'un cran les cordons de la bourse communale, avec tout le ressentiment que cela peut générer. Et si pour d'aucuns il s'agirait semble-t-il «de mesures de rétorsion»... ce sera bien plutôt le fait d'assumer collectivement un choix, celui de prioriser tels ou tels investissements ou telles ou telles dépenses, en fonction de critères prioritaires.

Si le peuple a toujours raison, et c'est évident en démocratie, malheureusement du côté de certains référendaires, il est déplorable qu'à l'issue du scrutin des propos déplacés et irrespectueux aient été tenus dans les médias à l'adresse des employés et des cadres de la Commune.

Il est bon de préciser qu'au sein de notre collectivité publique, la population peut compter sur un personnel compétent et dévoué. De plus, l'administration de la Commune de Val-de-Ruz est la moins dotée en regard d'autres communes du canton de même importance.

Il s'agira donc maintenant pour les Autorités d'opérer ces choix douloureux, en fonction de l'enveloppe budgétaire à disposition. Ces choix seront clairement définis dans le contexte d'une marge de manœuvre possible d'environ 18% du budget global de la Commune, à l'appréciation de celles et ceux qui le gèrent.

En résumé, l'on ne pourra pas disposer du beurre, de l'argent du beurre et de la crémière! Ce ne sera donc pas Noël tous les jours... et il se peut qu'à l'avenir, nous devions choisir entre le sapin ou les boules!

François Cuche, conseiller communal

# Conseil général

Lors de sa séance du 21 juin 2021, le Conseil général a pris les déci-

Objet	Pour	Contre	Abst.
Comptes et gestion 2020: acceptés	35	0	4
Demande d'un crédit-cadre de CHF 1'400'000 sur quatre ans (2021-2024) pour la rénovation d'appartements locatifs: acceptée	A l'unanimité		
Postulat PO21.002 «Politique de durabilité lors des rénovations»: accepté	25	0	14
Demande amendée d'un crédit-cadre de CHF 900'000 sur quatre ans (2021-2024) pour le renouvellement du parc véhicules communal: acceptée	37	1	1
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 720'400 pour la troisième étape de l'élaboration du plan d'aménagement local (PAL) de Val-de-Ruz: acceptée	38	0	1

Les rapports figurent sur le site internet communal. Il a en outre été 90 ans donné réponse à deux interpellations et à trois questions.

Par ailleurs, le Législatif a défini son nouveau bureau pour la période administrative 2021-2022 de la manière suivante:

Raphaël Geiser (PLR) Président David Moratel (PS) Vice-président

Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC) Secrétaire Marie-Laurence Sanroma (PVL) Secrétaire-adjointe Vincent Martinez (PLR) et Questeurs

Romain Douard (Les Verts)

## Bilan de la qualité de l'eau

Chaque année, Viteos SA, le mandataire pour la gestion de l'eau potable à Val-de-Ruz, fait le point sur la qualité de celle-ci. En résumé, l'eau est bien minéralisée, mi-dure à dure avec une teneur en nitrates variant de 5,6 à 19 mg/l, ce qui est totalement conforme aux normes (max. 40 mg/l).

L'eau provenant des captages de la Commune couvre 66,8% de la consommation totale. La différence est fournie par des réseaux tiers: Sivamo, SECH, Neuchâtel et Rochefort. Plusieurs puits ne sont plus utilisés et font l'objet d'une attention particulière en raison d'une concentration en nitrates trop élevée ou de dépassements des normes dus aux pesticides. Aucun métabolite du chlorothalonil (fongicide) n'a été identifié dans les eaux distribuées à Val-de-Ruz.

En 2020, 228 échantillons d'eau traitée ont été analysés dont six ont dépassé la valeur limite, sans danger pour la santé des consommateurs. Il reste nécessaire d'investir dans l'entretien des canalisations d'eaux usées, car certaines contaminent actuellement plusieurs puits d'eau potable, en particulier dans la région ouest de Val-de-Ruz.

Les micropolluants sont analysés deux fois par an au moyen de méthodes d'analyses ultraperformantes; les résultats se situent dans les normes légales.

La fiche d'informations complète sur la qualité de l'eau est disponible sur le site internet communal, rubrique «Administration-Services communaux-Eau potable-Qualité de l'eau».

## Anniversaires et jubilés

Fêtent en juillet 2021:

### Noces de diamant (60 ans)

- Bourquin Claudine et Bernard, à Villiers;
- Cosandier Françoise et Arnold, à Savagnier;
- Dubied Marie Thérèse et Gilbert, à Vilars;
- Widmer Suzette et René, à Fontainemelon.

### Noces d'or (50 ans)

- Ansermet Elisabeth et Jean-Michel, à Fontaines;
- Bovet Liliane et Michel, à Chézard-Saint-Martin;
- Domini Janine et Mario, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Ryser Denise et Roland, à Fontaines;
- Von Gunten Brigitte et Sylvain, à Dombresson.

- Aeby Robert, aux Hauts-Geneveys;
- Dubied Claudine, aux Geneveyssur-Coffrane;
- Stauffer Luc, aux Geneveys-sur-Coffrane.

# Le chiffre du mois

Chaque année, la Commune forme en moyenne 14 apprentis simultanément. Quatre d'entre eux passaient leurs examens de fin d'apprentissage ces dernières semaines. Tous ont obtenu leur CFC en plus d'un collaborateur par validation des acquis.

Il s'agit de Marie Moser, CFC d'employée de commerce et maturité professionnelle, mention très bien, Anaïs Botteron, Keli Santos Nunes et Elouan Torrecillas, CFC d'assistants socio-éducatifs. Par ailleurs, Maxime Chopard-Lallier a obtenu son CFC d'agent d'exploitation, selon l'article 32 de Ordonnance fédérale sur la formation.

Le Conseil communal les félicite d'avoir terminé avec succès leur formation et les remercie, au même titre que leurs formateurs, de leur engagement tout au long de leur parcours de formation professionnelle.

### **Erratum**

Malgré toute l'attention avec laquelle les informations sont recueillies et mises à jour, une erreur s'est glissée dans le MemoDéchets 2021 distribué en décembre de l'année passée dans tous les ménages de Val-de-Ruz.

Dans «Comment gérer vos déchets?», sous «Ferrailles (objets métalliques)», le numéro de téléphone de Botteron Recycling est le 032 854 20 05.

# Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 éducateur en accueil parascolaire (F/H), pour la rentrée d'août 2021;
- 1 apprenti employé de commerce (F/H) titulaire de maturité gymnasiale, pour la rentrée d'août 2021;
- 1 responsable d'exploitation et garde-bain des piscines (F/H), à 80-100%, pour le 1er janvier 2022.

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.

### **Dessertes nocturnes**

Le Noctambus a repris du service le week-end dernier pour desservir à nouveau l'entier de ses lignes, selon l'horaire habituel.

Le retour des prestations nocturnes de transports publics reste conditionné au plan national de protection, fondé sur les recommandations sanitaires émises par la Confédération. Les voyageurs sont invités à se respecter les uns les autres en observant la distance prescrite aux arrêts, à veiller à bien se répartir dans les véhicules et à laisser un passage pour les personnes qui descendent. Le port du masque reste obligatoire dans les transports publics conformément à la décision du Conseil fédéral.

Le Noctambus propose des courses à 01h30, 02h15 et 04h15 depuis la Place Pury vers les destinations du Littoral Ouest et Est, 02h15 pour l'ouest du Val-de-Ruz et le Val-de-Travers et 03h15 pour le Val-de-Ruz et Rochefort. Le détail des dessertes du Noctambus pour l'année 2021 est disponible sur Instagram, «noctambus\_neuchatel», www.facebook. com/noctambus.ne ou www.neuchatelville.ch.





# Une 14° œuvre du CSVR à La Vue-des-Alpes

Inspirés par leur visite et par les paysages environnants, les élèves des classes de Valérie Scollo, des Hauts-Geneveys (8H), de Daniel Mesot, de Savagnier (6H), ainsi que de celle de Denis Rey, de Chézard-Saint-Martin (6H) ont créé fin juin une œuvre éphémère qui est à découvrir le long du parcours de la Montagne de Cernier. Ces élèves faisaient partie des 11 classes du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) qui ont arpenté les parcours pédestres permettant de découvrir le paysage de La Vue-des-Alpes et les œuvres monumentales de l'artiste Emmanuel DuPasquier, dit Paxon, durant une semaine spéciale organisée par le Parc régional Chasseral.

Depuis le début du festival, plusieurs membres de l'Association de développement de La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran (ADVAT) sillonnent par ailleurs le parcours d'Art-en-Vue: Dialogue avec le paysage. Leur présence sur le site permet de présenter aux visiteurs les différentes installations artistiques du parcours tout en leur indiquant le bon comportement à adopter lorsqu'ils arpentent les sentiers. Ils vérifient également l'état de l'exposition et signalent les éventuels entretiens à effectuer sur les œuvres et la signalétique de l'exposition en plein air.

Le festival *Art-en-Vue*: *Dialogue avec le paysage* propose de porter un regard différent sur La Vue-des-Alpes et ses alentours. Jusqu'au 31 octobre 2021, treize installations monumentales imaginées et créées par Paxon invitent à explorer à pied les paysages singuliers des lieux, en visite libre ou accompagnée (dates sur artenvue.ch). Les silhouettes originales du créateur de land art Ruben Pensa guident les visiteurs et portent les témoignages des habitants.

Cette exposition en plein air, développée par le Parc régional Chasseral et la Commune de Val-de-Ruz, est inspirée par la vision du paysage de l'écrivain neuchâtelois Jean-Paul Zimmermann, né à Cernier à la fin du XIXe siècle.

## **Essai gratuit**

Afin d'encourager la découverte de l'autopartage, 25 cartes rabais d'une valeur de CHF **30 chacune** sont à disposition sur demande auprès de l'administration communale. Le nombre de cartes est limité à une par personne.

Pour obtenir sa carte rabais, il suffit d'appeler le 032 886 56 21 ou d'envoyer un courriel à amenagement.val-de-ruz@ne.ch.

Les cartes seront distribuées au fur et à mesure de la réception des demandes, cela jusqu'à épuisement du stock. Il suffit ensuite de réserver le véhicule désiré via le site internet www.mobility.ch ou l'application pour téléphone mobile et de faire valoir son code rabais au moment de la réservation du véhicule. Le rabais est valable pour seule utilisation et une seule fois pour chaque utilisatrice et utilisateur.

Bonne route pour un test estival.



# Tirage au sort

Dans le cadre de son action de soutien aux établissements publics, le Conseil communal met en jeu chaque semaine une vingtaine de bons d'une valeur de CHF 25.

Tentez votre chance en vous inscrivant au tirage au sort au moyen du bulletin ci-contre, disponible également en ligne sur le site internet communal ainsi que sur demande auprès des guichets communaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane.

La participation est restreinte aux personnes ayant une adresse dans la commune.

Tous les bulletins «malchanceux», limités à un par personne, sont remis en jeu à chaque tirage.

Les gagnants recevront les bons par La Poste et leurs noms ne seront pas communiqués dans les pages communales.

	ux établissements publics etin de participation
-de-Ruz	45
	de CHF 25
<b>乳蛋</b> /	o dana -

Nom:
Prénom :
Rue :
Localité :
Date de naissance :
A dénoser ou envoyer

Rue de l'Epervier 6 2053 Cernier

commune.val-de-ruz@ne.ch www.val-de-ruz@ne.ch